

DISTINCTION

Arbitrage : l'équipe de l'Université Saint-Joseph fait briller le Liban à Bahreïn

Après des mois de préparation intensive, des étudiants en droit se sont distingués par leurs plaidoiries à la compétition Middle East Vis Pre-Moot



L'équipe de l'USJ, lauréate de la compétition Middle East Vis Pre-Moot. Au premier rang : Céline Souaïby (coach USJ), Théa Daaboul, Stéphanie Khalil, Naï Layoun, Iman Labban et Nour el-Khatib. Au deuxième rang : Marc Bassil, Jad Saad, Julien Maalouf (coach USJ) et Malek Mneimné.

Chantal EDDÉ

Pour Marc Bassil, Jad Saad, Thea Daaboul, Nour el-Khatib, Stéphanie Khalil, Iman Labban, Naï Layoun et Malek Mneimné, étudiants âgés de 21 et 22 ans et en 4e année de droit à la faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ, le fait de participer au Middle East Vis Pre-Moot, organisé au royaume de Bahreïn du 8 au 12 février, et d'en sortir vainqueurs, constitue une étape majeure de leur parcours. Cette compétition préparatoire vise l'entraînement des étudiants en droit de la région MENA au prestigieux concours annuel Willem C. Vis International Commercial Arbitration Moot qui se déroulera à Vienne, en mars, et qui est « considéré comme l'un des événements interuniversitaires les plus importants au monde dans le domaine de l'arbitrage commercial international », estime Marc Bassil. Pour sa 16e édition, le Middle East Vis Pre-Moot a rassemblé 19 équipes universitaires et 106 participants issus de 15 pays de la région, autour d'un cas pratique de droit du commerce international, portant sur la vente internationale de marchandises et l'arbitrage commercial. « Aucune équipe libanaise n'était parvenue jusqu'au grand prix auparavant. Cette victoire marque donc une première pour l'USJ et pour le Liban. Nous avons eu l'honneur de brandir le drapeau libanais au moment de l'annonce de notre victoire. Ce fut un instant particulièrement fort pour toute l'équipe », affirme Marc Bassil. Organisé par le Bahrain Chamber

for Dispute Resolution (BCDR), en partenariat avec la Royal University for Women, avec le soutien du Singapore International Arbitration Centre (SIAC) et de Jus Mundi, ainsi que de plusieurs cabinets d'avocats bahreïniens et régionaux, le Middle East Vis Pre-Moot a pour objectif le renforcement des capacités et de la compétitivité des étudiants en droit de la région, ainsi que de leurs compétences en arbitrage international.

Une synergie gagnante

Axé sur le cas officiel du 33e Willem C. Vis International Commercial Arbitration Moot, le Moot préparatoire a porté sur un litige relatif à un contrat international de vente d'orchidées destinées à la production de vanille, bloqué pour des raisons environnementales. « Sur le fond, il s'agit d'une question de dommages et intérêts. Sur la forme, le cas a porté sur les lois applicables », explique Marc Bassil.

Sur les cinq jours du Pre-Moot, les deux premiers étaient consacrés à des ateliers, dont certains portaient sur les aspects procéduraux et substantiels du cas, alors que d'autres visaient le renforcement des compétences des participants. Dès le 3e jour, lors des tours initiaux (*general rounds*), des quarts de finale, des demi-finales, puis de la finale, les équipes se sont affrontées en duel, plaidant tantôt en tant que demandeurs, tantôt en tant que défendeurs, devant des praticiens spécialisés en arbitrage, des universitaires et des juristes. « Il a fallu être prêts à plaider les deux positions, puisque l'équipe se voit parfois assigner le rôle de demandeur ou de défendeur quelques

minutes seulement avant le duel », note Marc Bassil. « Les échanges étaient d'un très haut niveau et nous ont permis d'affiner nos arguments, notre stratégie et notre technique de plaidoirie », ajoute-t-il.

L'équipe a ainsi dû s'adapter au rythme et aux exigences du Pre-Moot, retravailler sans relâche ses plaidoiries et ses arguments, tout en se partageant efficacement les tâches. Lorsque les plaideurs se concentraient sur la préparation de l'oral, affinaient leurs arguments ou anticipaient les questions, les autres membres de l'équipe effectuaient des recherches, rédigeaient et structuraient de nouveaux arguments.

« Cela était important, notamment lorsqu'il fallait faire parvenir un argument au plaideur quelques minutes avant sa plaidoirie pour qu'il l'intègre. C'était un travail constant qui demandait efficacité et persévérance », assure Stéphanie Khalil, avant de souligner l'importance du travail collectif.

« On effectuait des simulations de plaidoirie, on se posait des questions difficiles pour s'entraîner et se mettre la pression. Le travail d'équipe n'était pas seulement assuré par nous, les étudiants, mais aussi par nos coaches. Je pense que c'est cette dynamique collective qui a fait la différence à la fin », estime l'étudiante.

Les clés pour une plaidoirie réussie

Outre la collaboration active entre les membres de l'équipe, ce qui a distingué les plaidoiries des lauréats serait également leur méthode de préparation, leurs techniques de plaidoirie et leur engagement dans leur



Les étudiants de l'USJ primés, accompagnés de leurs coaches, professeurs et des représentants du BCDR et de la RUW. Photos Bahrain Chamber for Dispute Resolution (BCDR)

travail. « Nous avons été capables d'anticiper les différents arguments et contre-arguments que pouvaient avancer les équipes adverses, ainsi que les questions des arbitres, grâce aux séances de brainstorming que nous avons effectuées durant le Pre-Moot », note Jad Saad. De même, cet étudiant explique que l'équipe a participé autant que possible à des plaidoiries. « Cela nous a permis de découvrir de nouvelles questions et des failles potentielles dans nos arguments, ce qui nous a aidés à les combler pour essayer d'éviter les zones rouges dans les questions des arbitres. C'est un effort continu, car il y a toujours une possibilité d'améliorer les arguments pour qu'ils deviennent solides », poursuit-il.

Concernant les plaideurs, Jad Saad salue leur capacité à s'adapter et à gérer le stress. « La plaidoirie n'est pas un concours d'art oratoire, mais une interaction où l'on est souvent interrompu par l'arbitre », rappelle-t-il, notant toutefois l'importance de l'éloquence, du pouvoir de persuasion et du langage corporel.

Le plaideur doit également pouvoir optimiser le temps qui lui est alloué. En 15 minutes, il doit ainsi pouvoir présenter tous ses arguments, écouter l'intervention de l'arbitre et répondre à ses questions. « Il doit savoir résumer ses points dans la limite du temps qui lui reste et éviter de s'attarder sur un seul aspect, ce qui pénalisera lourdement le plaideur et l'équipe », assure le lauréat.

De même, pour arriver à réussir une plaidoirie, celui-ci souligne qu'il est indispensable de « maîtriser le pro-

blème, les faits, les enjeux juridiques, de A à Z, pour pouvoir les expliquer très clairement aux arbitres, tout en étant réactif ».

Le Pre-Moot comme un point de départ

La préparation au Middle East Vis Pre-Moot a débuté en octobre, dès l'annonce officielle du cas pour le 33e Willem C. Vis International Commercial Arbitration Moot. « Nous avons tout d'abord commencé à effectuer des recherches pour bien comprendre le cas. Ensuite, nous avons rédigé deux soumissions écrites, le mémoire du demandeur et le mémoire du défendeur », se rappelle Marc Bassil, avant de souligner que cet exercice a aidé l'équipe à préparer les plaidoiries orales. Des plaidoiries qu'elle a incessamment continué à affiner tout au long de son parcours.

« Après de longs mois de travail, de persévérance et de sacrifices, nous avons réalisé que rien n'est impossible. Et si l'on croit en nous-mêmes, et si l'on collabore en tant qu'équipe, le travail collectif nous mène à l'objectif de la victoire », assure Naï Layoun.

Cette expérience et cette victoire ont, par ailleurs, transformé les lauréats. « Nous avons appris la discipline, la patience et la solidarité. Cette expérience nous a donné confiance en nous », poursuit cette lauréate. Pour les étudiants en droit, participer à de tels événements est ainsi indispensable, non seulement sur le plan des compétences, mais aussi comme « une opportunité de s'exposer, d'établir des connexions professionnelles et amicales », d'après Jad

Saad. Quant à Marc Bassil, il souligne qu'au-delà du résultat, « cette expérience a surtout été marquante humainement », de même qu'elle a permis de se confronter « à différentes cultures juridiques » et de s'immerger « dans un environnement international très stimulant ».

Toutefois, pleinement conscients du défi qu'il leur reste à relever, les étudiants lauréats considèrent la victoire au Pre-Moot comme un point de départ. « C'est un point de départ qui nous motive à aller plus loin, à viser plus haut et à continuer à représenter fièrement le Liban à l'international », affirme Naï Layoun. Vu le degré de difficulté du Willem C. Vis International Commercial Arbitration Moot et son niveau d'exigence, et motivée par sa performance au Pre-Moot, l'équipe de l'USJ est déterminée à « travailler davantage » et à « s'entraîner rigoureusement », comme l'indique Stéphanie Khalil. Cette lauréate avoue ainsi que, s'il est vrai que cette victoire les a rendus plus confiants, elle sollicite aussi la persévérance de l'équipe. « Elle nous rappelle qu'il ne faut pas se reposer, qu'il ne faut pas dormir sur ses lauriers et que rien n'est encore acquis », assure Stéphanie Khalil.

En attendant le Moot, l'équipe de l'USJ continuera à participer à des Pre-Moot, qu'ils soient organisés en ligne ou dans des cabinets au Liban, sans oublier le dernier Pre-Moot qui aura lieu à Paris en mars. « Notre objectif est de représenter notre université et le Liban de la meilleure manière possible et de les rendre fiers », conclut ainsi Stéphanie Khalil.